

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

LES ÉLUS DU KAMOURASKA ADOPTENT LA CHARTE DE LA BIENTRAITANCE

Saint-Pascal, le 27 juin 2023 – En collaboration avec la Table de concertation des aînés du Kamouraska, le conseil de la MRC de Kamouraska a adopté, à la plus récente séance du conseil, la Charte de la bientraitance au Kamouraska.

C'est dans le cadre de La Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, que la Table de concertation a approché le conseil de la MRC de Kamouraska pour que ce dernier fasse partie du mouvement et contribue à la sensibilisation face à ce phénomène réel, en adoptant la Charte de la bientraitance.

Cette dernière vise, par plusieurs actions, le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne.

« Il va de soi que le conseil désire une communauté respectueuse de ses aînés. Adopter la charte n'est pas une fin en soi, mais cela est certainement un pas dans la bonne direction. Nous encourageons le signalement, de toute personne témoin d'une situation de maltraitance. », déclare le préfet élu, M. Sylvain Roy.

La charte est déposée sur le site web de la MRC au <https://mrckamouraska.com/documentation/charte-de-la-bientraitance-des-personnes-ainees/>

Pour plus d'informations sur la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des aînés, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://www.aideabusaines.ca/15-juin-journee-mondiale-de-lutte-contre-la-maltraitance-des-personnes-ainees/>

-30 -

Contact;

Relations de presse;
Annie Lavoie
Conseillère aux communications
MRC de Kamouraska
418 492-1660, poste 253
alavoie@mrckamouraska.com